

N° déclaration d'existence : 82 26 000 12 26



Date : 16 Mai 2022
A Suze la Rousse

Coût TTC : 258,00 €uros TTC
Coût HT: 215,00 €uros HT

Durée : 7 heures
Coût Heure/Stagiaire : 30,71 €uros HT

Effectif minimum : 8
Effectif maximum : 30

LA COMPTABILITE AGRICOLE APPLIQUEE AUX DOMAINES VITICOLES

Public concerné :
►Les exploitants et chefs d'entreprise, le personnel commercial ou administratif des entreprises du secteur (caves particulières, caves coopératives, négoce, distribution...), le personnel des organisations professionnelles du secteur, les cabinets d'expertise comptable, les personnes en reconversion professionnelle dans la filière.

Pré-requis :
►Aucun

Objectifs du stage :
►Connaître les principes généraux et les spécificités de la comptabilité agricole afin de les mettre en œuvre au sein de l'entreprise vitivinicole dans le respect de la réglementation
Acquérir les connaissances permettant la bonne interprétation de la comptabilité de l'entreprise.

Moyens pédagogiques :
►Exposés théoriques - Documents pédagogiques – Diaporama

Moyens d'encadrement
►L'Université du Vin assure le déroulement de l'action de formation et garantit le choix des intervenants quant à leur compétence et spécialité

Modalités d'évaluation à l'issue de la formation :
►Chaque participant est consulté quant aux notions acquises et leur application possible dans le travail
►Une synthèse de l'évaluation des acquisitions est réalisée soit oralement lors d'un échange intervenant / stagiaires soit sous forme de questionnaire écrit individuel en vue de la validation de l'apprentissage.
►Remise aux stagiaires d'un questionnaire de satisfaction en fin de formation.

A l'issue de la formation :
►Remise au stagiaire d'une attestation de formation.

Modalités pratiques :
► Lieu des cours : Université du Vin à Suze la Rousse.

► Accessibilité : L'accessibilité des locaux et de la formation possible pour les personnes en situation de handicap. L'équipe de l'Université du Vin se tient à votre disposition, en amont de la formation, pour mettre en œuvre les mesures d'accompagnement nécessaires.

► Délai d'accès : Etude des dossiers par l'organisme de formation et acceptation dans la limite du nombre de participants maximum prévu et des prérequis éventuels. L'Université du Vin se réserve le droit d'accepter les candidatures jusqu'à la veille de la formation et sous réserve d'une solution de financement assurée et justifiée.



Université du Vin - Le Château
26790 Suze-La-Rousse - France
Tél. +33 (0)4 75 97 21 30
contact@universite-du-vin.com
universite-du-vin.com

SIRET : 324 249 937 00016 / CODE APE : 9499Z / N°TVA : FR67 324 249 937
DOMICILIATION BANCAIRE CRCA DRÔME ENT. MONTÉLIMAR : 13906 00175 24621609000 94



Programme

1. Le plan comptable général agricole

2. Le bilan

Actif immobilisé
Autres actifs
Passif
Les capitaux propres

3. Compte de résultat

Le chiffre d'affaires
Les charges engagées et nécessaires à l'exploitation
Le bénéfice

4. Les obligations comptables

Obligation de tenir une comptabilité
La liasse fiscale
La déclaration de l'ensemble des revenus



Université du Vin - Le Château
26790 Suze-La-Rousse - France
Tél. +33 (0)4 75 97 21 30
contact@universite-du-vin.com
universite-du-vin.com

SIRET : 324 249 937 00016 / CODE APE : 9499Z / N°TVA : FR67 324 249 937
DOMICILIATION BANCAIRE CRCA DRÔME ENT. MONTÉLIMAR : 13906 00175 24621609000 94